

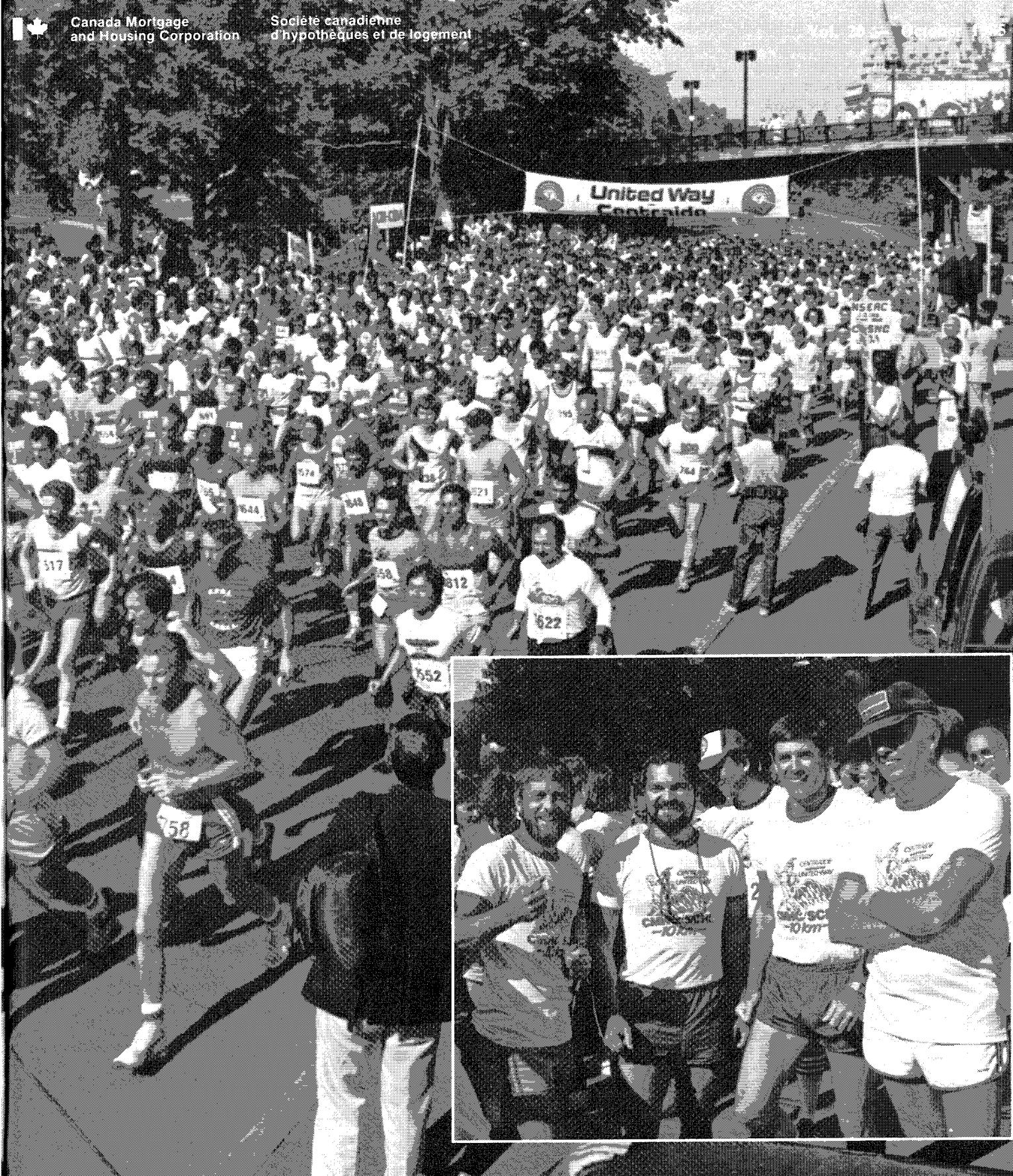
PERSPECTIVE

Canada Mortgage and Housing Corporation
Société canadienne d'hypothèques et de logement

Canadian Housing Day
Centre canadien de la construction

Canada Mortgage
and Housing Corporation

Société canadienne
d'hypothèques et de logement



TRANSFERS

Richard Kenny, Senior Analyst, Systems Acceptance to Field Liaison Officer, Human Resources Centre.

Nicole Bertrand, Supervisor, Text Processing, Office Services to Word Processing Operator, Underwriting Division.

Paul Sauvé, Liaison Clerk, Minister's Office to Correspondence Officer, Corporate Relations.

Albert Landry, Driver/Mover, Office Services to Driver, Corporate Relations.

Johanne Larose, Clerk, Mortgage Rate Protection Program to Administrative Secretary, Vice-President — Program Sector.

Madeleine Chartrand, Administrative Secretary, Residential Improvement Division to Administrative Secretary, Portfolio Management Group.

Susan Fowler, Senior Clerk, Administration, Toronto Branch to Portfolio Agreement Officer, Portfolio Management Group, N.O.

Carole Lanthier, Supervisor-Text Processing, Office Services to Word Processing Operator, Human Resources Centre.

Cecilia Leblanc, Word Processing Operator, Unit B, Office Services to Secretary, Minister's Office.

Elise Pagé, Word Processing Operator, Unit C, Office Services to Word Processing Operator, Human Resources Centre.

DECEASED

Andrew Konkin, Technical Appraiser, Cranbrook Branch, on July 12, 1985.

Theodore Davis, Secretary — Treasurer, Canada Deposit Insurance Corporation, on July 8, 1985 (retired December 1982).

Arthur Holdsworth, Resident Inspector, Victoria Branch, on July 9, 1985 (retired February 1984).

Jean Carmel, Information Officer, Quebec Regional Office, on July 20, 1985 (retired March 1970).

Harry Schlemko, Compliance Inspector, Edmonton Branch, on March 19, 1985 (retired March 1980).

RETIREMENT

Suzanne Corbeil, Stenographer/Clerk, Rural and Native Housing Division, July 19, 1985.

30 YEARS

Marie Stickel, Senior Briefing Officer, Corporate Relations, N.O.



PERSPECTIVE

Published monthly for employees of
**CANADA MORTGAGE AND
HOUSING CORPORATION**

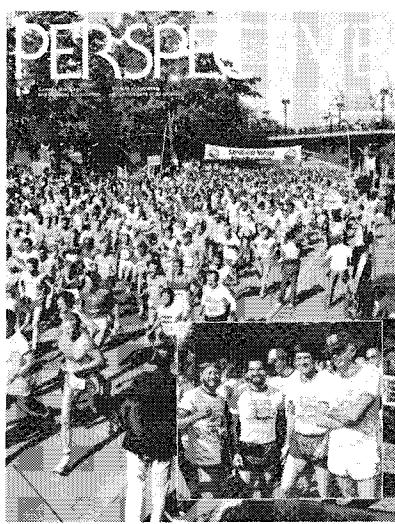
Lucille Tessier
Editor

Please address all contributions including business activities, Recreation Club and social items to the Editor, Information and Communications Centre, National Office.

Each month, PERSPECTIVE will publish letters containing your comments and opinions about subjects that have appeared in previous issues. All submissions must be signed by the author who assumes responsibility for the contents. The

Editor will reserve the right to edit for length. Send all letters to: Letters to the Editor, PERSPECTIVE, Information and Communications Centre, National Office.

Off and running: The Ottawa area United Way Campaign kicked off September 16 with a 10 km "Fun Run" that attracted 1600 public servants, including 54 employees from National Office, Ottawa and Hull branches. The inset in our photo shows four of them at the start of the run: (left to right) Phil Hudon, Marcel Vienneau, Bob Belfoy and Wayne Cooper. The Corporation provided the T-shirts. photos by Bill Cadzow



This column is prepared by the Employee Relations Group, responsible for the Dialogue program.

Q.: When travelling is a requirement of a position, where does overtime start and end? For example, when duties of collection clerks (levels 32 to 36) include counselling and collecting in remote areas on a bi-monthly basis, one road trip may result in 15 hours of travel, not including counselling time.

- 1) Should there be compensation in such circumstances?**
- 2) If it is left at the Manager's discretion, can overtime/compensatory leave be refused?**
- 3) Since overtime has to be pre-**

authorized, are there any guidelines one can follow since it is impossible to judge required time prior to departure?

A.: Employees in levels 32 to 36, for example collection clerks, are to be compensated for pre-authorized overtime including travelling when it is a requirement of the position.

Normally, overtime commences with the end of the employee's regular business day and ends when the task is completed. This is not as clear cut when travel is involved. In these circumstances, the employee

and the Manager should assess the degree of travel involved, the mode of transportation to be used and mutually agree on the number of hours of travel time.

If the travel is done during regular hours (i.e. when the employee would normally be working) then the amount of overtime will be reduced accordingly. Upon return to the office, any unforeseen circumstance which arose during the trip which caused it to take longer than normal should be discussed and appropriate adjustments made.□

Photo contest winners receive their plaques



Trois-Rivières Branch Manager Claude Robert presents First Prize winner (colour print category) Gabrielle Trottier with a laser-engraved plaque recognizing the excellence of her work. It was the first time Gabrielle had entered a competition of this kind.

photo by André Milette



The Editor of Perspective presents Robert Walker with two plaques for winning 2nd and 3rd prizes in the colour slide category. Robert also received an Honourable Mention in the colour print category. All winners have received a plaque.

photo by Bill Cadzow

A day that will not be forgotten

by Faye Goodwin,
Branch Manager, Barrie

Shortly before 4:30 p.m. on Friday May 31, the lights went out in Barrie, the results of a rare power cut. Within a half hour a twister had ripped through the south end of Barrie leaving eight people dead and nearly 160 injured.

The stories of close calls and near tragedies were numerous. Two members of the Barrie staff have very vivid memories. Loans Clerk Carol Easton and her husband were travelling on Hwy 400 and were approaching the Essa Road area when the twister hit. Carol saw buildings "explode" and the roof lift off the racetrack —all the while their car was being pelted by debris. The daughter of Appraiser Anita Ford was staying with her grandmother when it hit; the house received damage but fortunately remained intact. The house next door, however, was totally destroyed and the Marina behind the house received extensive damage.

I had my first close-up of the extent of the damage on Sunday night when accompanied by the City By-Law Enforcement Officer, Doug Wilson, and Carl Rumscheidt of Emergency Planning, N.O. The first impression was shock at the sheer, awesome force, then disbelief that more people were not killed. Watching the television coverage had not prepared me for the emotional reaction when I was personally confronted by the destruction.

The saying "No Man Is An Island" took on special meaning following the

tornado. The magnitude of aid and the speed with which it arrived was fantastic. The City was quick to initiate an emergency plan. The military from nearby Camp Borden and local and provincial police forces took charge of security, the Red Cross co-ordinated efforts to house and keep track of where the displaced residents were staying; Orillia Hydro provided crews and trucks to help restore power, the Rotary Club co-ordinated volunteers, local residents and companies generously gave of their time, provided food, clothing and housing both on a temporary and more long term basis . . . and the list could go on at great length. Money and help came not only from the community and nearby areas but also from much farther afield. The largest single group of volunteers, and certainly the most visible, was the 300 to 400 Mennonites who arrived to assist with the massive clean-up job.

I am pleased to report that CMHC has also been active. Early Saturday morning, once phone lines to Barrie were available, Gord Thompson, Manager, Oshawa Branch called concerned that all the staff and their families were safe. During our conversation we discussed how and if CMHC could become involved. We knew that given a nil inventory of real estate we could not offer accommodation, but with approximately 500 homes affected we felt some involvement was required, or at the very least we should be informed of the impact on housing needs/problems. That day, while I visited the various headquarters trying to ascertain the extent and type of aid required, Gord briefed our District Manager, Dick Parkinson.

Barrie Mayor Ross Archer had asked if our office had inspectors who could help augment their staff. Each building in the path of the tornado had to be inspected to determine the extent of the damage and to determine which units were safe for occupancy.

The City inspection crews were stretched to the limit and they desperately needed help. As the Barrie office has only one inspector we were unable to help but, through the efforts of Bill Harrigan, District Inspector, Ontario Region, inspectors were freed up in other offices — Scott Taylor, André Lacroix and Merve Buske, of the Ottawa Branch helped for a one week period and Harold Tiitson, of Toronto and Phil Humphreys, of Missisauga also spent a week in Barrie. Karl Domke and John Johnston of Toronto were seconded for a few weeks while John Barichello of Missisauga took on the task for nine weeks.

Once the damage to each property was documented our inspectors had the task of monitoring construction on behalf of the City, on a daily basis, and generally providing information to contractors and homeowners alike. Given that the City of Barrie has been experiencing a mini construction boom this year, the assistance of CMHC has been particularly appreciated. We received a letter from the City thanking CMHC for our assistance and complimenting our inspectors for "... the tremendous job

that they did. At all times, they acted most efficiently, were courteous yet at the same time firm when necessary in enforcing the Building Code. They are without a doubt, most excellent goodwill ambassadors for your Corporation . . ." The City is convinced that the daily inspection presence has been very important in protecting residents from "fly-by-night" contractors.

The Barrie, Peterborough and Oshawa branches function under a tri-office arrangement, so in keeping with our practice of co-operating and working together, both Gord Thompson, Oshawa and Don Moulds, Peterborough were quick to offer assistance. A management meeting planned for later in the month was quickly rescheduled for Tuesday. In order that we could provide information to region and National Office and to be in a position to suggest ways in which the Corporation might wish to become involved, we completed a tour of the area, taking photos and notes. Later Gord and I met with various relief groups (including the Central Disaster Committee), visited the senior citizens project in the tornado area, and started to document our observations while Don travelled to Tottenham, another area hit by the tornado.

Once we had gathered our information we did some brainstorming, held discussions with Region and Carl Rumscheidt and eventually completed a report that was sent to National Office. CMHC involvement has included the provision of inspectors and an on-site trailer, allocation of RRAP and ERT funds and budget for some RNH units, also special policies regarding fees and premiums for tornado disaster victims. Barrie Office

staff has provided assistance to the City by direct delivering of some RRAP loans in the City, answering inquiries from lenders, realtors and homeowners and maintaining a current information file.

During the month of June, I attended a number of meetings, some general information, but a few that were held specifically for the homeowners and tenants of a 70-unit condominium townhouse project on Adelaide St. that had sustained extensive damage. It is easy to understand, having viewed the damage, that most individuals have had to deal not only with the shock of the event, but have also had to make some difficult decisions not the least being how to go about rebuilding their home. This involved settling with insurance companies, finding temporary accommodation, hiring contractors, etc. Note: the City had requested a supply of the CMHC RRAP booklet "How to Hire A Contractor" so that they could provide it to homeowners to help them hire a contractor for repairing their home.

For the residents of the condo project, the decisions were made more difficult by the fact that the members had to reach consensus before any plan could be initiated. The trauma of being in a unit when the storm hit had such a strong impact on many families that some did not want to rebuild but only wanted to dissolve the condominium corporation. For this to happen, eighty percent of owners had to agree.



Although there appeared to be sufficient insurance to permit reconstruction of the project, many owners were concerned about the upgrading they had paid for when the unit was new, the recreation rooms they had finished. They also worried about the structural integrity of the building remaining, the quality of the new construction, the effect on market value of a possible stigma attached to reconstructed properties; were they still required to pay condo fees, did insurance cover replacement of landscaping, what happens to pending offers to purchase, etc. . . Some tenants had additional concerns as a number had no contents insurance or coverage for temporary housing. The condo Board of Directors hired an engineer, architect and lawyer, obtained information regarding value, damage on a unit by unit basis, information on insurance coverage, etc.

Emotions were high and many residents were fearful and frustrated, however most concerns were finally answered by the Board and experts and a vote resulted in the decision to rebuild. Should they have decided to dissolve the condominium corporation, each owner would have received an insurance settlement based on the percentage of the unit that would require reconstruction; in other words,

if forty percent of their unit was considered to be intact then the settlement would have amounted to sixty percent of "market value" (not cost new). From the settlement amount, money would have been held back until the land and derelict building was sold and all accounts for real estate, management, legal and other fees paid. Immediately upon dissolution, mortgages would become due and in most cases the partial settlement would not begin to cover the existing financing.

At the present time construction of the project is proceeding with some residents scheduled to take possession early in October. A number of units are listed for sale and we are receiving requests regarding NHA insurance fees, etc.

Although construction throughout the tornado area is well underway, there are still a number of homes where repairs have not yet started. The job of insurance adjusters has been a mammoth one and many settlements are still not finalized. Trades have been and remain in very high demand and some homeowners are waiting for specific contractors to become available. John Barichello also reports that the shortage of drywall and an eight-week delay for delivery of windows are causing some problems. The effect of the tornado on housing is significant, but it forms only a part of the dramatic effect the storm had on the residents who were personally touched by the storm and who will not soon forget May 31, 1985.□

"Thank you for taking me around all morning, Mr. Hooper. I got some wonderful ideas for remodeling my kitchen."



Interpersonal communication . . . part 2

The other half of communicating

Last month, we looked at interpersonal communication, and the things we might think about when we want to make sure our particular message gets through — for no communication process is complete until the message has been sent, received, and understood.

Now, let's put the shoe on the other foot, so to speak. Instead of having something to communicate, we are talking with somebody who has something to communicate to us. And, in a working environment, that somebody might be pretty important in terms of our career advancement.

Instead of being the speaker, we have become the listener, and many people think listening properly is the hardest part of communicating. Whole seminars are put on regarding the art of being an active listener.

Much of the art of listening can come naturally — we have all met people around whom others seem to gather. A good listener is one of the most popular people around in private life, as well as at work. But there are tips that can help us all, and they become increasingly important in a business context. They might be summarized into just four words:

listen . . . concentrate . . . clarify . . . confirm.

When **listening**, always allow the speaker to finish. Avoid jumping ahead mentally to assume you know what is coming. When it doesn't, you are left high and dry having missed some key parts of the information. Even when you are sure you know what is coming, continue to listen attentively, just in case. And never

start planning a reply when the speaker is still talking, because once again, your listening skills are severely diminished.

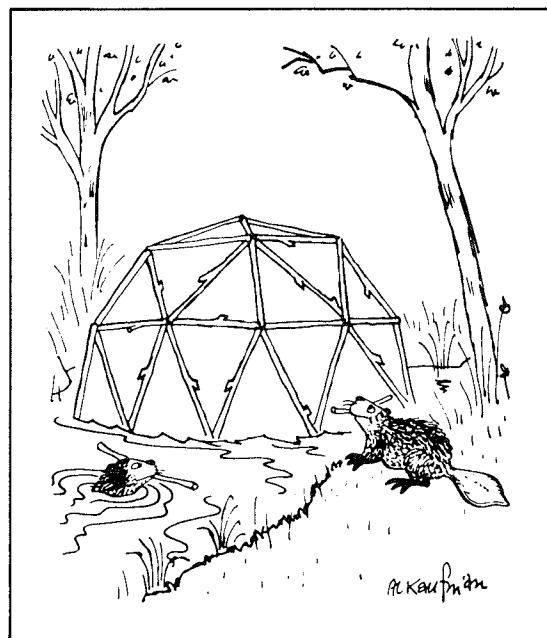
Sometimes, we are required to listen to something that really doesn't appeal to us. We may not be especially interested, or we may dislike the speaker. At these times especially, it is important to **concentrate** fully on what is being said. It helps to become involved in the conversation if this is possible. It is usually possible to tell when people are only pretending to concentrate on what is being said, and even if the subterfuge does work, we then look decidedly less than smart when we have not understood the message.

When you listen carefully, and still do not fully comprehend, then it is time to **clarify**. This can be done in several ways — state the parts that are understood, and ask the speaker to clarify the remainder, or simply by saying "I'm not sure I follow you". Either way, you demonstrate your interest to the speaker and are on the way to becoming a good listener.

Finally, seek **confirmation** when you think you understand. You can restate the message in your own words, or perhaps move on to a logical sequel

to show your understanding is complete: "I can see that if we follow this procedure for handling complaints, we will reduce the risk of the client misunderstanding our lending policy". Such a statement confirms to the other person that you have followed the words with care, and can see how to apply them. It also double checks, just in case that is not correct, by providing an easy means for further explanation.

So many problems in daily life are linked to our awareness of communication, which has been termed the "buzz-word of the 70s, by-word of the 80s". The critical elements of effective speaking and attentive listening can eliminate many problems and misunderstandings. □



Soapstone carvers are not all Eskimos

photos by B.C. Jennings Ltd.

Among the many hundreds of employees within the Corporation, there must be many who have hobbies or activities outside the office that might be considered different or unusual.

These activities might take the form of the development or use of a special talent, or a particular interest that is unlikely to be shared by many people.

We plan to run a series of short articles on staff members and their less common interests and activities. This is the first of the series.

If you have an interest, hobby, or activity you'd like to share with others, or if you know of somebody in your office who does, please call the "Perspective" office (613) 748-2856, or send us a few brief details. We'll do the rest.

CMHC employees may learn of others who share similar interests, or may be stimulated to try something new or different for their own interest and enjoyment.





Almost ten years ago, Dave Clark was transferred to the CMHC office in Thompson, Manitoba, and that was the start of his hobby. It is one shared with many Inuit people, but not many others: soapstone carving.

Dave likes to take interest courses after hours, and had tried several while in Winnipeg. In Thompson, the available choices were somewhat more limited. He did learn of an informal course on soapstone carving being run by two geologists from Inco, and, in 1977, Dave signed up.

Canadians likely haven't given much thought to where the particular stone comes from. We see the familiar carvings in stores, and know that many tourists love to take them home for their grace, beauty and quality of genuine workmanship. Perhaps we have visions of people doing the equi-

valent of beachcombing along Arctic shores, looking for the right piece of rock.

Not so, says Dave, or at least not very often these days as most of the available surface stone, the traditional source, has been used up. Thousands of tons of soapstone rubble from Inco's Pipe Lake nickel mine, where Dave's stone comes from, have been shipped north from Thompson and dropped off along the shores of Hudson's Bay. More and more of it is showing up as finished carvings in boutiques and stores.

Dave, who is now Coordinator, Mortgage Administration and Real Estate in the BC and Yukon Regional Office, enjoyed the carving so much, he says he has been packing about 200 pounds of the raw material around with him ever since.

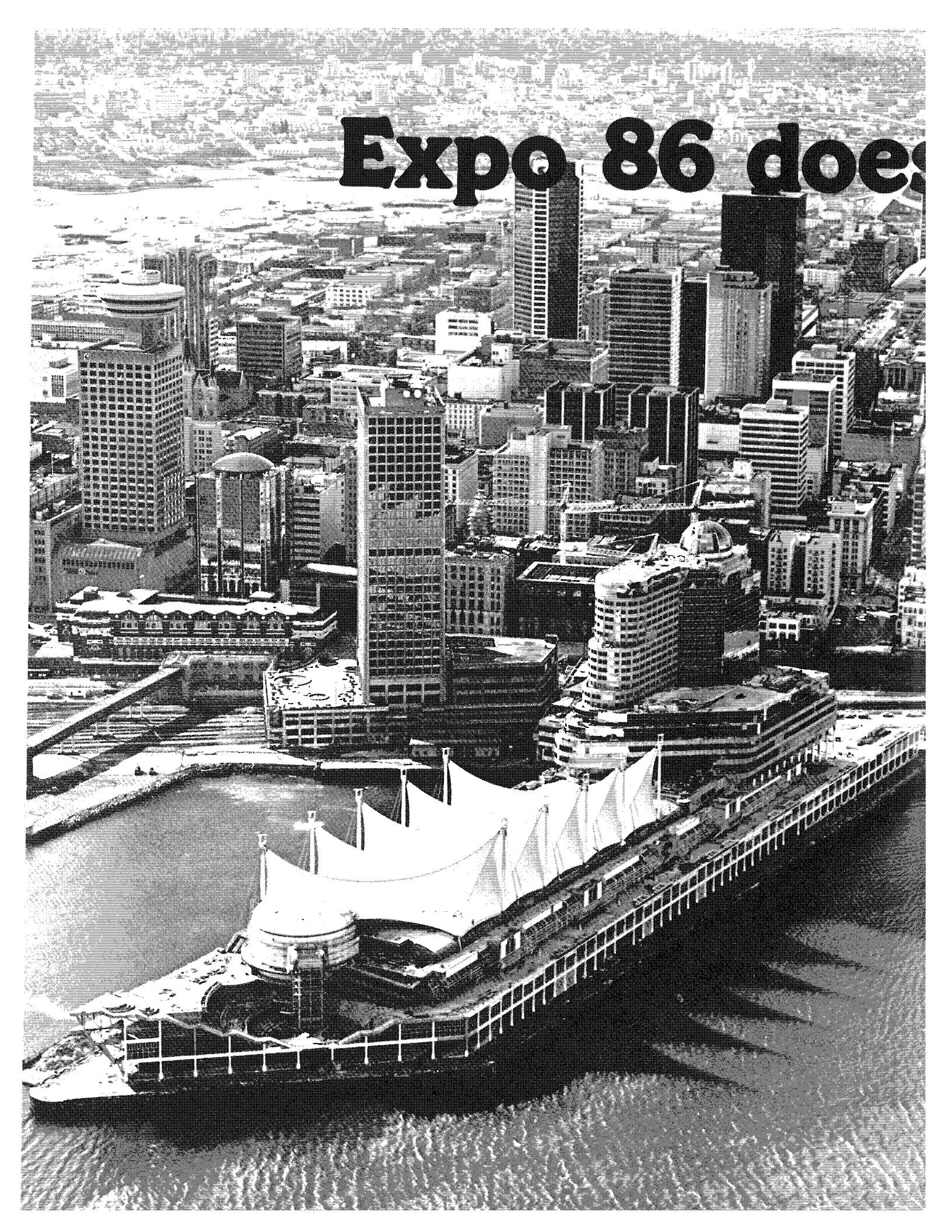
He does give some finished pieces away, Dave says, but must be "in the mood" to complete a carving to his satisfaction. It is not possible to do a good one to order. When a piece of

rock chips off, it often looks vaguely like something and that is what it becomes.

There are romantic tales of northern carvers who spend hours staring at a piece of rock before starting to carve. Dave does not follow that practice, but says he works mostly with smaller pieces of soapstone because the large carvings simply take too long. He prefers to begin with a piece about two to four inches long, and this can often be finished in one sitting.

One piece of Dave's work sits on a credenza in his office. It gains both attention and comment, but visitors do not always know it was a "do it yourself" project.

And sooner or later, Dave is going to have to find someone in Thompson to send him more supplies of his particular raw material. □

An aerial black and white photograph of the Vancouver skyline. In the foreground, the large, distinctive white tent of the Canada Place convention center is visible, situated on a waterfront area. Behind it, the city's dense urban core is filled with numerous skyscrapers of varying heights and architectural styles. The overall scene conveys a sense of a major, modern city.

Expo 86 does

Canadians proud!

Resting like a giant vessel with its gleaming white sail roof, Canada Place has already become a symbol of Expo 86. The site of the Canadian Pavilion will subsequently serve as a harbourfront complex having a cruise ship terminal, luxury hotel, business offices, and it will house a world trade centre.

Newspapers in Seattle, Washington, are already predicting that Canada Place will become a symbol for Vancouver, just as the famed opera house has become for Sydney, Australia.

It will also, in 1987, become home for a dramatic trade and convention centre with restaurants, pierside promenades, public plaza and outdoor amphitheatre.

Canadians can be proud of our national pavilion, and while we can focus some attention on its future uses, making it perfectly clear that this is not a one-time huge expense that has no long-term future, for the moment we can concentrate on the Canada Place we will see when Expo 86 opens its doors to the public next May 2.

Expo 86 authorities have certainly been going to great lengths to make Canadians (and the world!) familiar with the 1986 World Exposition — to give Expo 86 its formal name. Some 35,000 Canadians were drawn to an 'open house' preview earlier this year, while harbour cruises around the site have been arranged for the world's media people.

There will be things to see, and things to do far too numerous to list in detail here; for instance, who has heard of "Tabootenay"?

Tabootenay began in the Kootenay Mountains: an unusual Canadian version of a travelling carnival with horse-drawn wagons. At Expo 86, it will become an explosion of musicians, dancers, actors, and the most entertaining grab-bag of street performers ever collected for one occasion. Add in jugglers, magicians, one-man bands, fiddlers and dragon trains and you start to get just the beginning of a mental picture.

The Expo 86 site is not all at one location, however. The Canada Pavilion site on the downtown Vancouver waterfront will be linked to the other Expo 86 site on False Creek by a four-minute trip on the "Tomorrow Train" — a state-of-the-art electrically powered light rail transit system.

The False Creek site will contain numerous other pavilions, rides, and assorted wonders to meet the eyes of visitors young and old, jaded or expectant.

Canada Place, a spectacular harbourfront complex in Vancouver, is several exciting structures blended into one: a luxurious hotel, cruise ship terminal, giant screen 3D-IMAX theatre, World Trade Centre office building. After its debut as the Canada pavilion at Expo 86, it will become the Vancouver trade and convention centre, an international gathering place for major meetings, conventions and trade shows.

It all adds up to one of the most exciting trips of the generation — one that should not be missed. And that means planning early for that promised vacation trip to the west coast!

Tickets are already available for purchase on a one-day, three-day, or seasonal basis, and early purchase discounts are already reducing. The advance purchase price goes up October 14, January 7 and May 2 when the doors open.

After the opening day, prices are a flat \$45 for a three-day pass — which do not have to be three consecutive days — half price for children 6 to 12 and seniors. One-day tickets are \$20 at any time, with children 5 and under free. An adult season pass sells for \$160 after May 2, but discounted prices reduce this to \$99 before October 14, or \$119 before January 7.

Worth considering as a Christmas gift, if you have relatives on the coast or are planning an extended visit!

We will be providing more Expo 86 information in the months ahead, up until the opening day. □



The Tomorrow Train will link the Canada Pavilion site to the False Creek site.

Reducing the paper burden makes life easier for all

What's happening to "B" series General Memoranda?

An outsider's view of a government or crown corporation operation often includes a reference to immense mountains of paperwork moving from one area to another. The reality is that, while sometimes paperwork does multiply beyond the amount that is really necessary, most of the work we handle on a daily basis does indeed have a purpose and a function.

Nevertheless, documents, instructions and memos have a habit of remaining on file within some organizations even after they have served a useful purpose, and in such cases they may clutter up the operation, reducing overall employee efficiency.

CMHC is already acknowledged by most government departments and other Crown Corporations as being very organized in terms of directives (documentation) management, and the Business Systems Documentation Group at National Office (BSDG) is systematically working to keep things that way.

Have you noticed, for instance, that there are only 57 "B" series General Memoranda (GMs) outstanding — or at least, there were on June 29. There might be even less by now! Or that very few "B" series GMs are being issued?

In the summer of 1984, BSDG reviewed the 127 "B" series GMs then outstanding, and they found many that were out of date. Others had been or were in the process of being integrated in appropriate guidelines and procedures manuals.

Divisions responsible for many of the GMs were consulted, and the end result was that no less than seventy GMs were cancelled between June 1984 and June 1985, and that momentum is being maintained. An additional twenty GMs are currently being incorporated into guidelines and procedures manuals, and issuance of further "B" series GMs is being discouraged.

The result will be a most thorough and up-to-date source of instructions: the guidelines and procedures manu-

als, and CMHC staff will benefit because they will be able to find most of the information required to conduct the Corporation's business in just one set of documents. This will comply with the long term goal of incorporating all GMs and ad hoc sources of documentation into manuals. BSDG believes this will maintain CMHC's position as an accepted leader, while at the same time assuring a high level of efficiency.

Feedback from branch and National Office staff related to guidelines and procedures manuals is appreciated and encouraged. BSDG is also responsible for management and production of corporate forms. Therefore, if you have any questions or comments regarding manuals or forms, contact the Manager, Business Systems Documentation Group, National Office (C-1, LaSalle Academy). The telephone number is (613) 748-2800. □

A small office with big problems!



Val d'Or's office staff was in big trouble when it was time to bring the receptionist's desk up to the office. The desk had been delivered on the sidewalk, and Branch Manager Michel Maes (right) and Chief Inspector Luc Desjardins had to act as cabinetmakers and take the desk apart. The inspectors were left in charge of putting it back together . . .

Too big a desk or too small a door?

Atlantic landscape architect recognized

Estyl J. Mooney, Regional Landscape Architect, Atlantic Region, was recently invested with a Fellowship in the Canadian Society of Landscape Architects. The award recognizes Estyl's outstanding work and significant contribution to his profession over a great many years. Working at the regional or field level, Estyl has had a major impact on landscape architecture in Eastern Canada.

The Fellowship is a greatly coveted award within the profession, and the honour speaks very highly of the recipient's contribution to the profession, the Society, the Corporation and to the quality of housing and the environment.

To which we can only add, on behalf of all readers: "Congratulations!"

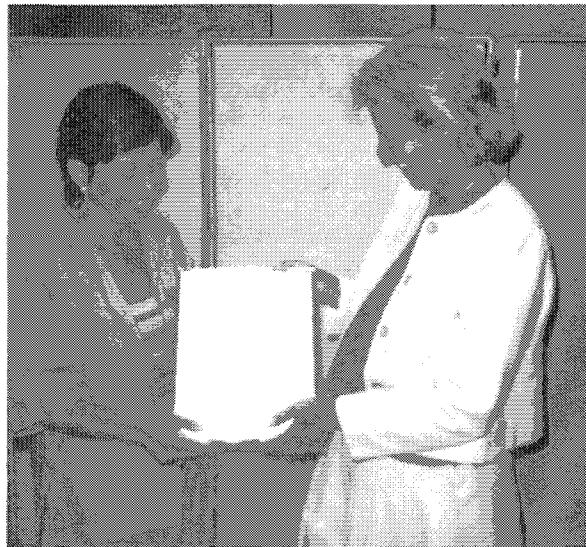


Estyl Mooney

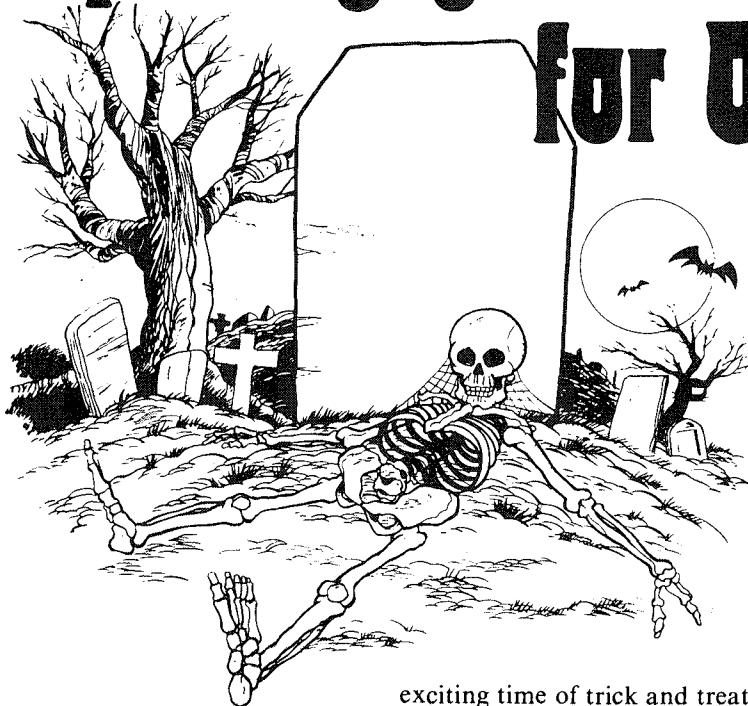
25 Years

Ann Goulet, Manager of the Longueuil Branch (right) presented Nicole Gervais, Agreements Officer, Social Housing, with the President's certificate in recognition of Nicole's 25 years of service. She also presented her with the 25-year silver pin. Nicole started as a stenographer in the Mortgage Administration Department of the Montreal Branch in July 1960. She was the first woman in the corporation to obtain her CPM (Certified Property Manager). We in Longueuil office are proud of her contribution to the team.

Danièle de Maisonneuve
Human Resources, Administration
and Information Officer



Preparing your children for October 31



If there's a chill wind in the air from time to time, it serves to remind us that another winter is on the way, and somebody, somewhere will be reminding us that there are only sixty (or less) shopping days to Christmas!

Before we worry about that, we can give some thought to Hallowe'en — that traditional "All Hallows" evening when ghosts allegedly walk and witches fly across the face of the moon. Well, they would if our children's imaginations had full reign!

Little girls are said to enjoy dressing up in Mom's old clothing. Unfortunately, little boys can't dress up in Dad's old clothes because most dads are still wearing them!

This evening has become one for kids (though there are some adults to whom any excuse for a party is just great) and whether we have children or grandchildren, or simply have a procession of ghosts, goblins and space monsters visiting our homes in search of tricks or treats, it is a time when we, as adults, must watch out for children and not allow the evening to end in tragedy for some family. Perhaps even our own.

There are some things we can do to plan ahead for a safe Hallowe'en, and some more things we can teach our children. Reminders just before the

exciting time of trick and treating are advisable, too.

One area where preparation pays off is in terms of costume. The clothing should never be lower than the child's ankles to reduce the risk of tripping. Knee length is preferable. And if you can find some of that retro-reflective tape they put on bikes and cars, it's great for increasing the ability of drivers to see children after dark.

Many store-bought costumes come complete with masks that have built-in eye slots. Trouble is, these don't always fit the child's eyes and they have a tendency to move around, further obscuring vision.

The Canada Safety Council recommends the use of make-up in preference to masks of any kind, but this sometimes takes time to find . . . don't leave it until the last moment. A real game can be made of theatrical make-up.

Clown faces are fairly easy: begin with a white make-up background; use talcum powder to set it. Add the mouth in red, using only the bottom lip and below. Curl up each corner for a happy face. The upper lip is never coloured. Finally, add eyebrows and other marks with a black grease pencil.

On the fateful evening, children should be reminded to visit along one side of a street, and then the other. They should be instructed never to criss-cross the road.

Each child should carry a working flashlight, and should best travel in small groups of three to five. Alternatively (and preferably for younger children) Mom or Dad should be only a discrete distance away.

Parents should also know which streets their children are visiting, and a boundary should be set along with a curfew.

Finally, children should be reminded not to eat anything at all until it has been taken home and inspected by an adult.

Homeowners can help on October 31 by making sure outside lights are on during the evening. They are wise to purchase and distribute only wrapped treats . . . many suspicious parents have seen so many news stories about "doctored" treats, they are reluctant to permit children to eat unwrapped goods, which therefore represent a waste of money to the donor.

People out driving that evening hardly need to be asked to keep an extra special watch for young children making their way from home to home in darkness or semi-darkness. Excitement of the evening may lead one or two to forget the rules, or cautions they would normally follow, and with Hallowe'en being on a Thursday this year, stores in some areas will be open into the evening thereby increasing vehicular traffic.

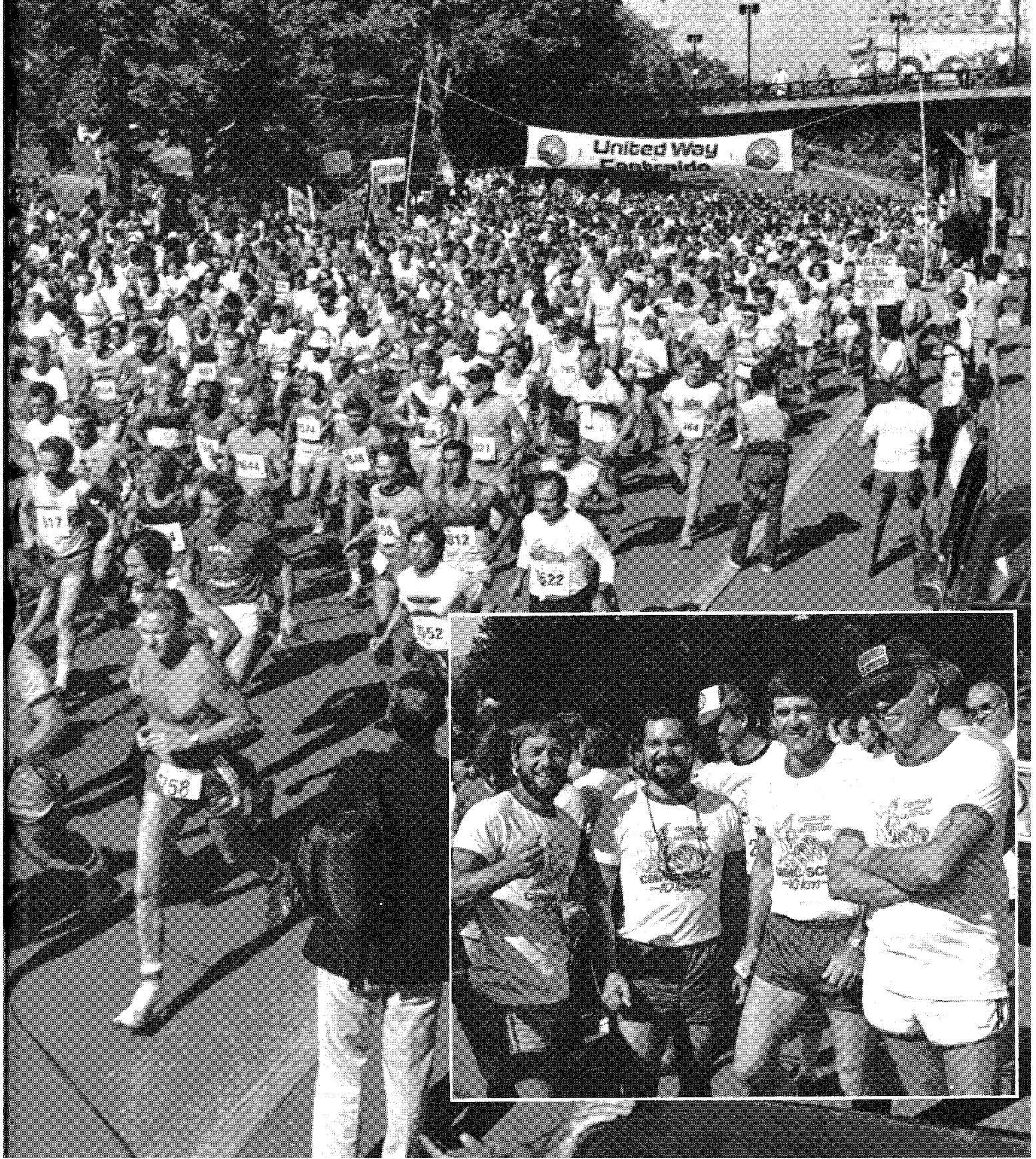
And with my good deed done for the year, I can don my black robe and pointy hat, jump on to my broomstick and ride off into the night!

PERSPECTIVE

Société canadienne
d'hypothèques et de logement

Canada Mortgage
and Housing Corporation

Vol. 20 No. 10 • Octobre 1995



MUTATIONS

Nicole Bertrand, du Traitement de textes, Sous-section B, Services de bureau à la Division de la souscription (opératrice de traitement de textes).

Paul Sauvé, du Bureau du ministre au Bureau des relations de la Société (agent de correspondance).

Albert Landry, des Services de bureau au Bureau des relations de la Société (chauffeur).

Johanne Larose, du Programme de protection des taux hypothécaires au Bureau du vice-président, Secteur des programmes (secrétaire administrative).

Madeleine Chartrand, de la Division de l'amélioration des logements au Groupe de la gestion du portefeuille (secrétaire administrative).

Susan Fowler, de la succursale de Toronto au Groupe de la gestion du portefeuille, Bureau national (agent des accords).

Carole Lanthier, du Traitement de textes, Sous-section C, Services de bureau au Centre de ressources humaines (opératrice de traitement de textes).

Elise Pagé, du Traitement de textes, Sous-section C, Services de bureau au Centre de ressources humaines (opératrice de traitement de textes).

Cecilia Leblanc, du Traitement de textes, Sous-section B, Services de bureau au Bureau du ministre (secrétaire).

DÉCÈS

Andrew Konkin, évaluateur technique, succursale de Cranbrook, le 12 juillet 1985.

Theodore Davis, secrétaire-trésorier, Société d'assurance-dépôts du Canada, le 8 juillet 1985 (à la retraite depuis avril 1984).

Arthur Holdsworth, inspecteur résident, succursale de Victoria, le 9 juillet 1985 (à la retraite depuis février 1984).

Jean Carmel, agent d'information, Région du Québec, le 20 juillet 1985 (à la retraite depuis mars 1970).

Harry Schlemko, inspecteur de conformité, succursale d'Edmonton, le 19 mars 1985 (à la retraite depuis mars 1980).

RETRAITE

Suzanne Corbeil, commis sténographe, Division du logement rural et autochtone, le 19 juillet 1985.

30 ANS

Marie Stickel, agent principal de la documentation, Bureau des relations de la Société.



PERSPECTIVE

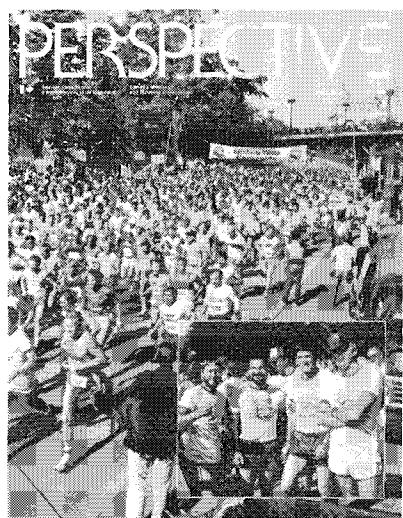
Journal publié mensuellement pour les employés de
LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT
rédactrice en chef:
Lucille Tessier

Veuillez adresser vos articles ou toutes communications et suggestions relatives à la publication de textes à la rédactrice en chef de Perspective, Centre de communication et d'information, Bureau national.

Chaque mois, PERSPECTIVE acceptera de publier les commentaires personnels de ses lecteurs sur tout sujet relatif aux numéros précédents. Chaque lettre devra être signée de la main de son auteur qui en assume alors la responsabilité.

La rédaction se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faites parvenir vos lettres comme suit: Courrier des lecteurs, PERSPECTIVE, Centre de communication et d'information, Bureau national.

Bob départ: La campagne Centraide de la région Ottawa-Hull a débuté le 16 septembre par une course de 10 km à laquelle ont participé 1600 fonctionnaires de la région. La Société était bien représentée: 54 employés du Bureau national et des succursales d'Ottawa et de Hull étaient au rendez-vous. Dans le médaillon de la page couverture nous voyons quatre d'entre eux: de gauche à droite, Phil Hudon, Marcel Vienneau, Bob Belfoy et Wayne Cooper. photos de Bill Cadzow



Cette chronique est préparée par le Groupe des relations avec les employés, responsable du programme Dialogue.

Q.: Quand le temps supplémentaire commence-t-il et finit-il lorsque les déplacements font partie des exigences d'un poste? Par exemple, les commis au recouvrement (niveau 32 à 36) qui, deux fois par mois, doivent partir en déplacement pour donner des conseils et procéder aux recouvrements dans les régions éloignées, peuvent avoir à faire quinze heures de route pour un seul trajet, sans compter le temps de la consultation proprement dite.

- 1) Doit-on les indemniser dans ce cas?**
- 2) Si la décision est laissée à la discrétion du directeur, peut-il refuser d'accorder du temps supplémentaire ou un congé compensatoire?**

3) Comme il faut une autorisation préalable pour le temps supplémentaire, existe-t-il des directives à suivre, puisqu'il est impossible d'évaluer avant le départ le temps dont on aura besoin?

R.: Les employés des niveaux 32 à 36, par exemple les commis au recouvrement, doivent être indemnisés pour le temps supplémentaire préautorisé pendant lequel ils doivent travailler et notamment pour les déplacements, lorsque ceux-ci font partie des exigences de leur poste.

Normalement, le temps supplémentaire commence à la fin de la journée normale de travail de l'employé et se termine au moment où la tâche est achevée. En cas de

déplacement, cette définition n'est pas aussi nette. Dans ce cas, l'employé et son directeur doivent évaluer la durée du déplacement projeté en fonction du moyen de transport utilisé et convenir ensemble du nombre d'heures de voyage nécessaires.

Si le voyage a lieu pendant les heures ouvrables (c'est-à-dire durant la journée normale de travail de l'employé), il convient de les soustraire du temps supplémentaire. À son retour, l'employé doit exposer à son supérieur les incidents imprévus qui ont surgi au cours du voyage et prolongé son temps de déplacement, de manière à modifier en conséquence la déclaration de temps supplémentaire. □

Concours de photographie

Remise de plaques-souvenir



Le directeur de la succursale de Trois-Rivières, Claude Robert, présente une plaque gravée au laser à Gabrielle Trottier qui a mérité le premier prix de la catégorie des photos couleurs. C'est la première fois que Gabrielle participait à un concours de ce genre.

photo d'André Milette



La rédactrice de Perspective remet deux plaques-souvenir à Robert Walker qui a remporté les 2^e et 3^e prix de la catégorie des diapositives couleurs. Robert a également reçu une mention honorable pour une photo couleur. Tous les gagnants ont reçu une plaque-souvenir.

photo de Bill Cadzow

Une journée dont on se souviendra longtemps

par Faye Goodwin, directrice de la succursale de Barrie

Le vendredi 31 mai, peu avant 16 h 30, la ville de Barrie fut privée d'électricité par une panne inusitée. Dans l'espace d'une demi-heure, une tornade avait balayé le sud de la ville, laissant dans son sillage huit morts et près de 160 blessés.

Selon les témoignages recueillis, nombreuses furent les catastrophes et les tragédies évitées de justesse. Deux membres du personnel de Barrie conservent de l'événement un très vif souvenir. Carol Easton, commis aux prêts, et son mari roulaient sur l'autoroute 400 à proximité du chemin Essa au moment où la tornade a frappé. Carol a vu des immeubles «exploser» et le toit de la piste de course emporté, pendant que des volées de débris s'abattaient sur leur voiture. La fille de l'évaluateur Anita Ford était avec sa grand-mère; la maison, quoique légèrement endommagée, demeura heureusement intacte. En revanche, celle du voisin fut entièrement détruite, et le port de plaisance qui se trouve à proximité fut lourdement endommagé.

C'est le dimanche soir, en me rendant sur place en compagnie de Doug Wilson, agent d'application des règlements de la ville, et de Carl Rumscheidt, de l'équipe de planification d'urgence du Bureau national, que j'ai pu constater pour la première fois l'étendue des dégâts.

Le choc que j'ai éprouvé à la vue des ravages causés par les éléments déchaînés a vite fait place à la surprise de constater qu'il n'y avait pas plus de

morts. Les images que j'avais vues à la télévision ne m'ont pas empêchée de réagir avec émotion lorsque j'ai pu constater l'ampleur des dégâts.

Après la tornade, la ville s'est empressée de mettre sur pied un plan d'urgence. La sécurité a été prise en charge par les militaires du camp Borden, situé à proximité, et par les forces policières municipales et provinciales; la Croix-Rouge a assuré la coordination de l'hébergement et dressé une liste de la répartition des résidants dans les divers abris; l'Hydro-Orillia a fourni les équipes et les camions nécessaires pour le rétablissement de l'électricité, et le club Rotary a coordonné les équipes de bénévoles; les résidants et les compagnies locales ont généreusement donné leur temps, fourni de la nourriture, des vêtements ainsi que l'hébergement temporaire ou prolongé dans certains cas . . . et j'en passe. L'argent et l'aide sont venus non seulement de la collectivité et des régions avoisinantes, mais d'ailleurs également. Le plus important groupe de volontaires, et certes le plus visible, était celui des 300 à 400 Mennonites venus aider aux travaux de nettoyage.

Je suis heureuse de pouvoir dire que la SCHL a, elle aussi, contribué à cet effort. Très tôt samedi matin, après le rétablissement des communications téléphoniques avec Barrie, Gord Thompson, directeur de la succursale d'Oshawa, a appelé pour prendre des nouvelles des employés et de leurs familles. Nous nous sommes demandés ensemble quelle contribution la SCHL pourrait apporter. Notre stock de propriétés immobilières étant nul, il n'était pas question d'offrir de l'hébergement, mais étant donné qu'il y avait 500 maisons touchées, nous avons pensé qu'il fallait faire quelque chose

ou du moins nous renseigner sur les besoins et les problèmes de logement.

Ce jour-là, j'ai visité les divers organismes de secours afin de me faire une idée de l'ampleur et de la nature des secours requis, tandis que Gord communiquait avec le directeur de district de la Société, Dick Parkinson.

Ross Archer, maire de Barrie, nous avait demandé si nos inspecteurs pouvaient venir prêter main-forte aux équipes de la ville. Il fallait inspecter chaque bâtiment touché par la tornade afin d'évaluer l'étendue des dommages et déterminer quels immeubles demeuraient sécuritaires. Les équipes de la ville étaient à bout de ressources et avaient absolument besoin d'aide. Comme notre bureau de Barrie n'a qu'un seul inspecteur, nous n'étions pas en mesure de faire grand-chose. Mais grâce aux efforts de Bill Harrigan, inspecteur de district, région de l'Ontario, des inspecteurs d'autres bureaux ont été détachés: c'est ainsi que Scott Taylor, André Lacroix et Merve Buske, de la succursale d'Ottawa, Harold Tiitson, de Toronto, et Phil Humphreys, de Mississauga, sont venus passer une semaine à Barrie. Karl Domke et John Johnston, de Toronto, y ont aussi été détachés pour quelques semaines, alors que John Barichello, de Mississauga, y a passé neuf semaines.

Après avoir fait le constat des dommages subis par chaque propriété, nos inspecteurs ont supervisé au jour le jour les travaux de reconstruction pour le compte de la ville et fourni de façon générale des renseignements aux

entrepreneurs et aux propriétaires. Comme Barrie a connu un boom de la construction cette année, l'aide de la SCHL a été particulièrement appréciée. La ville nous a envoyé une lettre par laquelle elle nous remercie de notre aide et exprime sa gratitude à l'endroit des inspecteurs pour «... l'extraordinaire travail qu'ils ont fait. En toutes circonstances, ils ont agi avec efficacité, étant toujours courtois, tout en demeurant fermes quand il s'agissait de faire respecter le Code du bâtiment. Ils sont sans aucun doute les meilleurs ambassadeurs de votre Société». La ville est par ailleurs convaincue que les inspections quotidiennes ont contribué pour beaucoup à protéger les résidants contre les entrepreneurs irresponsables.

Les succursales de Barrie, de Peterborough et d'Oshawa fonctionnent en commun et, grâce à notre pratique de coopération, Gord Thompson, d'Oshawa, et Don Moulds, de Peterborough, ont pu réagir avec rapidité. Une réunion de gestion prévue pour la fin du mois a été avancée immédiatement au mardi. Afin d'être en mesure de fournir les renseignements nécessaires au bureau régional et au Bureau national et de pouvoir recommander le type d'intervention convenant à la Société, nous avons visité les lieux, en prenant des photos et des notes. Plus tard, Gord et moi avons rencontré divers groupes de secours (dont le Comité central d'urgence), visité un ensemble d'habitation pour personnes âgées situé dans le secteur frappé par la tornade, et commencé à rédiger nos observations. Pendant ce temps, Don s'est rendu à Tottenham, aussi victime de la tornade.

Après avoir recueilli tous les renseignements nécessaires, nous avons fait un remue-ménages et eu des discussions avec le personnel du bureau régional et Carl Rumscheidt, puis rédigé le rapport que nous avons envoyé au Bureau national. La SCHL a détaché des inspecteurs, fourni une roulotte à pied d'œuvre, dégagé des fonds du PAREL et du PRU et prévu certains logements LRA au budget. Elle a de plus institué certaines modalités particulières touchant les droits et les primes pour les victimes de désastres. Le personnel du bureau de Barrie est venu en aide à la ville en remettant directement certains prêts du PAREL, en répondant aux questions des prêteurs, des courtiers immobiliers et des propriétaires-occupants, et en maintenant un dossier d'information.

Au cours du mois de juin, j'ai assisté à un certain nombre de réunions. Certaines étaient à teneur générale, alors que d'autres étaient destinées spécialement aux propriétaires-occupants et aux locataires d'un ensemble en copropriété de 70 logements en rangée, sur la rue Adelaide, qui ont subi des dommages considérables. Il est facile de comprendre que la plupart des sinistrés ont non seulement dû se rétablir du choc de l'incident mais également eu à prendre des décisions difficiles, notamment sur la façon de procéder pour reconstruire leur foyer. Il leur a fallu régler avec leurs assureurs, trouver à se loger temporairement, engager des entrepreneurs, etc.

À cet égard, mentionnons que la ville de Barrie avait commandé un stock de nos brochures du PAREL intitulées «Les relations avec l'entrepreneur», afin de les distribuer aux propriétaires en quête d'un entrepreneur pour réparer leur maison. Les résidants de l'ensemble en copropriété n'ont pas eu la tâche facile; en effet, avant d'arrêter un plan d'action, il fallait faire consensus. Certains de ceux qui étaient chez eux au moment de la tornade en ont eu un tel choc qu'ils ne voulaient plus reconstruire, mais plutôt dissoudre l'association de copropriétaires. Pour cela, il fallait l'accord de 80 pour cent des propriétaires.

Les assurances étaient suffisantes pour permettre la reconstruction de l'ensemble, mais plusieurs propriétaires pensaient aux améliorations qu'ils avaient apportées, par exemple la finition de leur salle de jeu. Ils s'inquiétaient également de l'intégrité de la structure restante, de la qualité de la nouvelle construction, et des effets néfastes éventuels de l'événement sur la valeur de la propriété reconstruite; ils se demandaient s'ils étaient toujours tenus de payer les charges de copropriété, si l'assurance couvrait les travaux de paysagement, ce qui advenait des offres d'achat en cours, etc. D'autres locataires n'avaient pas d'assurance sur leurs biens meubles ou leur police ne couvrait pas l'hébergement temporaire. Le conseil d'administration de l'association de copropriétaires a retenu les services d'un ingénieur, d'un architecte et d'un avocat et s'est renseigné sur des aspects comme la valeur, les dommages individuels, la protection de l'assurance, etc.



*Vue aérienne
de l'immeuble
en copropriété
de la rue Adelaïde,
prise d'un hélicoptère
de la Sûreté de l'Ontario
vers 18 h 30 le
vendredi 31 mai.
Photo du caporal
Mike Ragot*

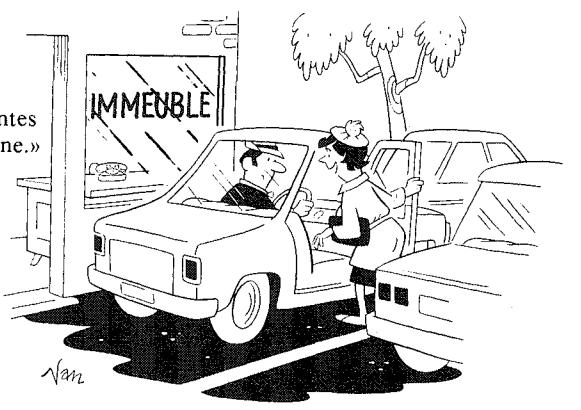
Le climat était chargé d'émotivité et plusieurs résidants étaient craintifs ou mécontents, mais finalement le conseil d'administration et les spécialistes ont pu répondre à toutes les questions et il a été décidé, par voie de scrutin, de reconstruire l'ensemble. Si on avait décidé de dissoudre l'association de copropriétaires, chaque propriétaire aurait reçu un règlement d'assurance fondé sur le pourcentage de son logement à reconstruire. En d'autres termes, pour un logement intact à 40 %, il aurait reçu un montant équivalent à 60 % de la valeur marchande (et non pas du coût de remise à neuf) de son logement. Le règlement aurait tardé jusqu'à la vente du terrain et de l'immeuble et jusqu'au règlement de tous les frais de courtage, de gestion, juridiques, etc. Immédiatement après la dissolution, le solde hypothécaire aurait été exigible et, dans la plupart des cas, le règlement partiel n'aurait pas suffi à couvrir le financement existant.

Bien que les travaux de construction soient en cours et bien avancés dans toute la région dévastée, les travaux de réparation n'ont pas commencé partout. Les experts d'assurance ont eu un travail énorme à faire et tous les règlements ne sont pas encore définiti-

vement arrêtés. Les divers corps de métiers ont été et sont encore très en demande et certains attendent encore que l'entrepreneur dont ils veulent retenir les services soit disponible. John Barichello rapporte également que la pénurie de placoplâtre et le délai de livraison de huit semaines pour les fenêtres posent certains problèmes.

Les conséquences de la tornade sur le logement sont importantes, mais elles ne constituent qu'un aspect des conséquences tragiques sur les résidants qui ont été touchés personnellement et qui n'oublieront pas de sitôt le 31 mai 1985. □

«Merci de m'avoir fait visiter toute la matinée, Monsieur Dupont. J'ai trouvé d'excellentes idées pour redécorer ma cuisine.»



La communication interpersonnel le (partie 2)

L'art d'écouter

Le mois dernier, nous avons examiné la communication interpersonnelle et les choses auxquelles nous pourrions penser lorsque nous voulons nous assurer que notre message passe, car aucune démarche de communication n'est complète tant qu'un message n'a pas été envoyé, reçu et compris.

Maintenant, mettons le chapeau sur l'autre tête pensante. Au lieu d'avoir quelque chose à communiquer, nous parlons à quelqu'un qui a quelque chose à nous dire. Et, dans un milieu de travail, il pourrait s'agir de la personne qui peut décider de notre avancement.

Au lieu de parler, nous tenons maintenant l'écouteur et beaucoup de gens vous diront que bien écouter, c'est l'art le plus difficile dans la communication. Des séances d'étude complètes sont consacrées à cette si importante écoute active de l'autre.

Une grande partie de l'art d'écouter peut nous venir naturellement. Nous avons tous vu des gens auprès de qui il semble toujours y avoir affluence. Une personne sachant écouter a comme le don d'attirer les foules dans la vie privée comme au travail. Mais certains trucs peuvent nous aider tous, et inutile de parler de leur importance en affaires. Quatre mots les résument: **écouter . . . se concentrer . . . clarifier . . . confirmer.**

Lorsque vous écoutez, laissez toujours finir votre interlocuteur. Que votre esprit ne fasse pas de bond en avant en pensant comprendre ce qui n'a pas encore été exprimé. Lorsque la devinette ne marche pas, vous êtes coincé, ayant perdu de grands pans de conversation. Même quand vous êtes

sûr de ce qui s'en vient, continuez à écouter attentivement. Juste au cas. Et ne commencez jamais à préparer vos réponses pendant que votre interlocuteur vous parle, car encore une fois, votre capacité d'écouter en prend tout un coup.

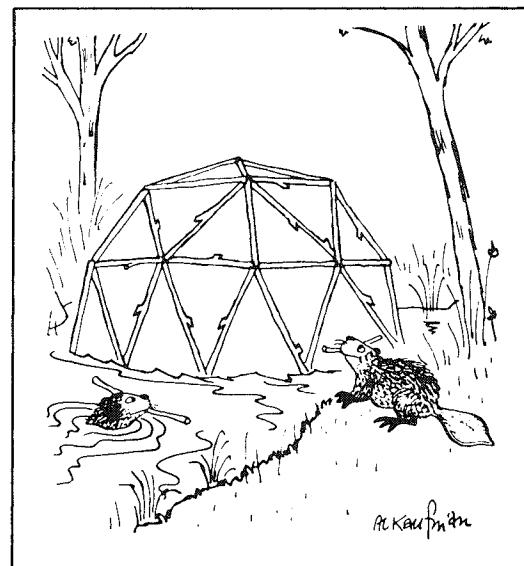
Quelquefois, on a à écouter quelque chose sans avoir le goût. L'intérêt peut manquer ou la personne qui nous parle ne nous plaît pas. À ces moments en particulier, il importe de **se concentrer** entièrement sur ce qui est dit. Cela aide à vraiment s'engager dans la conversation si c'est possible. On peut habituellement dire quand les gens ne font que faire semblant de se concentrer et, même s'ils réussissent à donner le change, ils ont l'air plutôt stupide lorsqu'ils n'ont pas compris le message.

Si vous ne saisissez pas totalement ce qu'on vous dit en dépit d'une écoute attentive, c'est le temps de faire **clarifier**. Plusieurs façons existent: dites ce que vous avez compris et demandez à votre interlocuteur d'éclaircir le reste ou dites simplement: «Je ne suis pas sûr de bien vous suivre». Des deux façons, vous montrez votre intérêt pour ce qu'on vous dit et êtes sur la bonne voie dans l'apprentissage de l'art d'écouter.

Enfin, cherchez une **confirmation** lorsque vous pensez avoir compris.

Vous pouvez reformuler le message dans vos propres mots ou en exprimer la suite logique, ce qui prouvera que vous avez totalement compris. «Je peux voir que si nous abordons les plaintes reçues de la façon que vous décrivez, le risque sera moindre que le client se méprenne sur notre politique en matière de prêts.» De tels propos confirment à l'autre que vous avez suivi soigneusement ce qu'il a dit et pouvez voir comment le concrétiser. Qui plus est, deux précautions valent mieux qu'une, car si vos paroles ne collent pas, il y a là une amorce facile pour des éclaircissements.

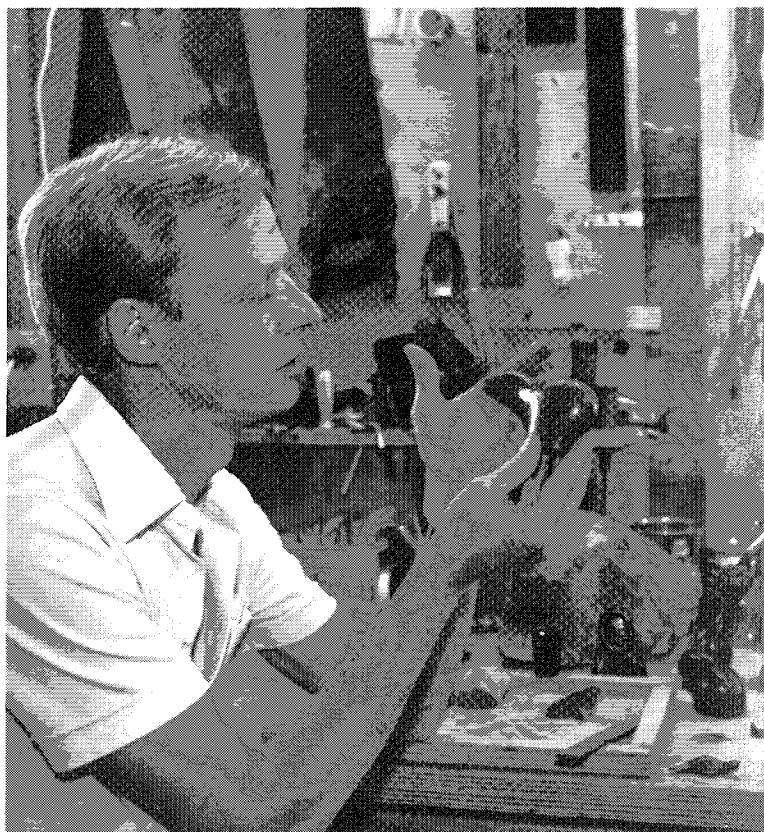
Tant de problèmes de la vie quotidienne sont liés à notre attitude à l'égard de la communication, mot ronflant des années 70 que les années 80 ont fait passer dans les mœurs. Les éléments clés de l'expression efficace et de l'écoute attentive peuvent éliminer beaucoup de problèmes et de malentendus. □



Les sculpteurs sur stéatite ne sont pas tous Inuit

photos de B.C. Jennings Ltd.

Parmi les centaines d'employés de la SCHL, il s'en trouve sûrement dont le passe-temps ou les loisirs sortent de l'ordinaire, soit qu'ils exercent un talent particulier, soit qu'ils démontrent un intérêt pour un domaine en dehors des sentiers battus. L'article qui suit est le premier d'une série de courts articles qui seront consacrés aux employés ayant des activités et des intérêts originaux. Si vous désirez partager vos intérêts, votre hobby ou votre passe-temps avec d'autres, ou si vous avez un camarade de travail qui aimeraient le faire, veuillez téléphoner à «Perspective» au (613) 748-2856, ou nous envoyer un petit mot. Nous nous chargerons du reste. Cette chronique permettra peut-être aux employés de la SCHL d'en apprendre davantage sur des sujets auxquels ils s'intéressent déjà ou d'explorer de nouveaux horizons pendant leurs temps libres.





Lorsqu'il a été muté au bureau de la SCHL de Thompson (Manitoba), il y a une dizaine d'années, Dave Clark a commencé à pratiquer son passe-temps, un qui trouve ses adeptes surtout chez les Inuit: la sculpture sur stéatite.

Dave aime bien suivre des cours divers après son travail. À Thompson, les centres d'intérêt étaient plutôt limités, mais Dave entendit parler des cours de sculpture sur stéatite que donnaient, de façon informelle, deux géologues de l'Inco. En 1977, il décida de s'y inscrire.

Les Canadiens ne se sont probablement jamais interrogés sur la provenance exacte de la stéatite. Nous sommes habitués à voir les sculptures dans les magasins, et nous savons que les touristes les aiment bien pour leur grâce, leur beauté et la qualité de leur exécution. Certains s'imaginent peut-être qu'il suffit de se promener sur les

plages de l'Arctique pour ramasser les beaux morceaux de pierre qu'il faut.

Pas du tout, dit Dave, du moins c'est très rare, étant donné que la pierre de surface, que l'on utilisait traditionnellement, est presque épuisée. La stéatite qu'utilise Dave provient des milliers de tonnes de fragments de stéatite de la mine de nickel de l'Inco à Pipe Lake qui ont été expédiés de Thompson vers le nord et déposés sur les rivages de la Baie d'Hudson. C'est de là que, de plus en plus, proviennent les sculptures que l'on retrouve dans les boutiques et les magasins.

Dave, qui est maintenant coordonnateur de l'Administration des créances hypothécaires et des propriétés immobilières au bureau régional de la Colombie-Britannique et du Yukon, s'est pris d'un tel goût pour la sculpture, qu'il dit avoir en stock environ 200 livres de matière première.

Il arrive à Dave de donner certaines sculptures, mais il dit ne pas arriver à de bons résultats s'il travaille sur commande. Pour terminer une pièce, il faut qu'il en ait le goût. Souvent, un bloc de pierre évoque une certaine

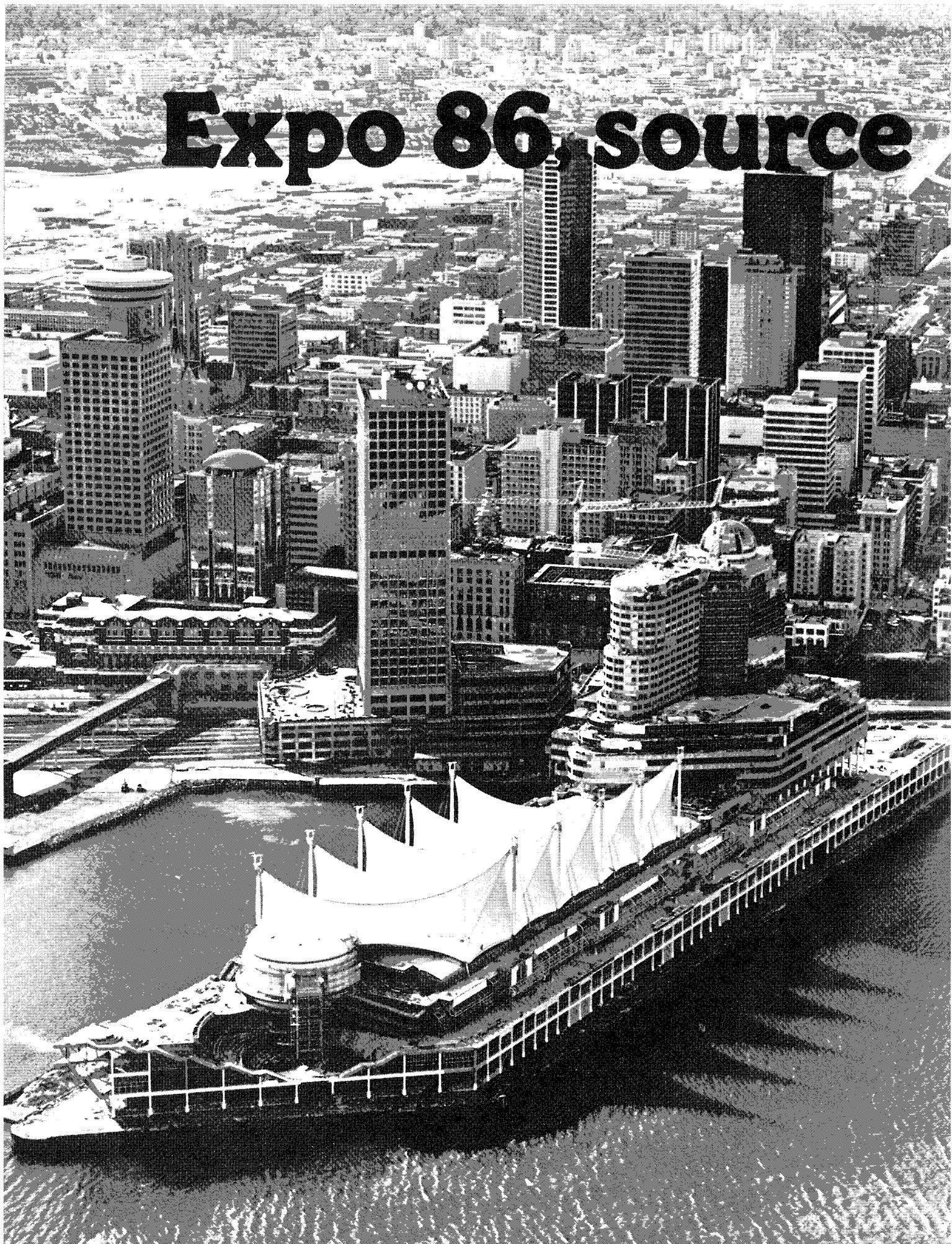
forme qui inspire à Dave le sujet de sa sculpture.

Selon certaines légendes, des sculpteurs septentrionaux peuvent passer des heures à regarder leur bloc de pierre avant de commencer à sculpter. Dave ne procède pas de cette manière; il travaille surtout à partir de petits fragments de stéatite, tout simplement parce que les sculptures de plus grande envergure prennent trop de temps. Il préfère utiliser des fragments d'environ deux à quatre pouces de long, ce qui lui permet d'avoir un produit fini au bout d'une séance.

Dave a placé une de ses œuvres sur sa crédence dans son bureau. Elle suscite l'intérêt et les commentaires, mais les visiteurs ne savent pas toujours qu'il s'agit là d'une réalisation personnelle.

Tôt ou tard, Dave devra trouver quelqu'un qui pourra, de Thompson, lui envoyer une nouvelle provision de stéatite. □

EXPO 86, SOURCE



de fierté pour les Canadiens!

Tel un voilier géant avec son toit blanc rappelant une grande voile, Canada Place est déjà le symbole d'Expo 86. Après l'événement, l'emplacement du pavillon canadien fera partie d'un complexe portuaire qui sera doté d'un terminus pour bateaux de croisière, d'un hôtel de luxe, de bureaux, et qui abritera un centre du commerce mondial.

Les journaux de Seattle (État de Washington) prédisent déjà que Canada Place sera le symbole de Vancouver, à l'instar de la maison de l'opéra de Sydney, en Australie.

En 1987, Canada Place deviendra le foyer d'un immense centre de commerce et de congrès où seront réunis restaurants, promenades sur la jetée, place publique et amphithéâtre extérieur.

Les Canadiens peuvent à bon droit être fiers de leur pavillon. Maintenant que son usage futur est assuré et qu'il est clair qu'il ne s'agit pas d'une dépense sans lendemain, voyons d'un peu plus près à quoi ressemblera Canada Place lorsqu'Expo 86 ouvrira

ses portes au public le 2 mai.

Les responsables d'Expo 86 ont fait tout ce qu'il fallait pour que les Canadiens (et le monde entier!) entendent parler de l'Exposition universelle de 1986 (c'est le nom officiel d'Expo 86). Près de 35 000 Canadiens ont pu avoir un aperçu du futur pavillon lors d'une «porte ouverte» plus tôt cette année, pendant que des journalistes du monde entier se baladaient en croisière dans le port.

À Expo 86, les choses à voir et à faire seront si nombreuses qu'il serait impossible de toutes les énumérer ici; par exemple, qui a déjà entendu parler du «Tabootenay»?

Le Tabootenay vient des montagnes Kootenay; c'est une version canadienne inusitée d'un carnaval itinérant en wagons tirés par des chevaux. À Expo 86, ce carnaval deviendra une explosion de musiciens, de danseurs, d'acteurs et du plus grand nombre d'amuseurs publics jamais réunis. Il y aura des jongleurs, des magiciens, des hommes-orchestres, des violonistes et des farandoles de dragons, et ce n'est là qu'un aperçu.

Mais Expo 86 n'est pas concentrée au même endroit. Le pavillon canadien, qui se trouve au bord de l'eau, au centre-ville de Vancouver, sera relié à l'autre emplacement d'Expo 86, sur False Creek, par «le train de l'avenir» — un système électrique de transport léger sur rail à la fine pointe du progrès. La traversée durera quatre minutes.

L'emplacement de False Creek renfermera plusieurs autres pavillons, des manèges, et d'autres points d'intérêt pour les visiteurs, jeunes et vieux.

Bref, ce sera une expérience des plus intéressantes — de celles qu'il ne faut pas manquer. Il faudra donc s'y prendre très tôt pour planifier des vacances sur la côte ouest!

On peut se procurer dès maintenant

des billets pour un jour, trois jours ou pour la saison; le rabais accordé pour les achats d'avance est déjà moins important. Il y aura des hausses successives le 14 octobre, le 7 janvier et le 2 mai, date d'ouverture de l'Exposition.

À partir du jour d'ouverture, le laissez-passer de trois jours (pas nécessairement consécutifs) coûtera 45 \$ et la moitié pour les enfants de 6 à 12 ans et les personnes âgées. L'admission pour une journée est de 20 \$, et elle est gratuite pour les enfants de moins de 5 ans. Pour un adulte, le prix du laissez-passer de saison sera de 160 \$ après le 2 mai, mais les passeports achetés avant le 14 octobre ne coûtent que 99 \$ et ceux achetés avant le 7 janvier, 119 \$.

Si vous avez de la parenté sur la côte ouest, il est temps de penser à vos cadeaux de Noël ou de préparer un séjour prolongé!

Nous vous donnerons d'autres renseignements sur Expo 86 jusqu'au jour de l'ouverture. □

Canada Place, un complexe immobilier avec vue sur le port, réunit sous un même toit: un hôtel très luxueux, une gare maritime pour navires de croisière, un théâtre 3D-IMAX, un centre de commerce mondial. Après avoir été utilisé comme pavillon du Canada à l'occasion d'Expo 86, il deviendra le Centre de commerce et de congrès de Vancouver, un carrefour de rencontres internationales et de foires commerciales.



Le «train de l'avenir»

Qu'adviennent-il des Mémoires généraux de la série «B»?

De l'avis de bien des gens, l'administration d'un gouvernement ou d'une société d'État suppose d'immenses montagnes de paperasses qui se déplacent d'un secteur à l'autre. En réalité, bien que les formalités administratives se multiplient parfois de façon abusive, la plupart de nos méthodes administratives ont effectivement une utilité et une fonction.

Neanmoins, certains organismes ont la mauvaise habitude de conserver en dossier des documents, directives et mémoires qui n'ont plus aucune utilité. Ces derniers encombrent le système et réduisent par le fait même l'efficacité globale des employés.

La plupart des ministères et des autres sociétés d'État reconnaissent l'efficacité de la SCHL en matière de gestion des directives (documentation). C'est le Groupe de la documentation des systèmes de gestion (GDSG) du Bureau national qui veille à l'organisation systématique des dossiers.

Avez-vous remarqué, par exemple, qu'il ne reste plus que 57 Mémoires généraux (MG) de la série «B», du

moins en date du 28 juin dernier? Il y en a peut-être encore moins aujourd'hui! Et avez-vous constaté qu'il ne circule désormais que très peu de MG de la série «B»?

Au cours de l'été 1984, le GDSG a examiné les 127 MG de la série «B» encore en vigueur, ce qui lui a fait constater que bon nombre d'entre eux étaient périmés. D'autres étaient en voie d'intégration dans le Manuel des directives et méthodes.

Après consultation avec les divisions responsables d'un bon nombre des MG, le GDSG en a annulé pas moins de 70 entre juin 1984 et juin 1985 et il continue d'épurer les dossiers au même rythme. Vingt autres MG sont en voie d'intégration dans le Manuel des directives et méthodes, et on déconseille la publication de nouveaux MG de la série «B».

Par conséquent, le Manuel des directives et méthodes est en passe de devenir une source d'information des plus complètes et tout à fait à jour. Les employés de la SCHL en seront les grands bénéficiaires, puisqu'ils seront en mesure de trouver dans un même jeu de documents tous les ren-

seignements dont ils auront besoin pour la gestion efficace de la Société. Ce projet s'inscrit dans l'objectif à long terme qui consiste à incorporer dans le manuel tous les MG et les sources particulières de documentation. Le GDSG estime que la réalisation de cet objectif permettra à la SCHL de garder sa réputation de chef de file, tout en maintenant un niveau élevé d'efficience.

Le GDSG encourage et accepte avec plaisir les commentaires du personnel des succursales et du Bureau national relativement au Manuel des directives et méthodes. Le Groupe est également responsable de la gestion et de la production des formules de la Société. Par conséquent, pour toute question ou tout commentaire concernant le manuel ou les formules, communiquez avec le directeur du Groupe de la documentation des systèmes de gestion du Bureau national (C-1, Académie LaSalle). Son numéro de téléphone est le (613) 748-2800. □

Un petit bureau avec de gros problèmes!



La succursale de Val d'Or s'est retrouvée bien mal prise quand vint le temps d'y monter le bureau de la réceptionniste. Le bureau ayant été livré sur le trottoir, le directeur de la succursale Michel Maes (à droite sur la photo) et le chef inspecteur Luc Desjardins ont dû s'improviser ébénistes et le démonter en pièces détachées. On a laissé aux inspecteurs le soin de remonter le tout . . .

Le bureau trop gros ou la porte trop petite?

Hommage à un architecte paysagiste

Estyl E. Mooney, architecte paysagiste régional, région de l'Atlantique, a été honoré d'un fellowship par l'Association des architectes paysagistes du Canada, qui soulignait par là le travail extraordinaire d'Estyl ainsi que sa grande contribution à la profession au cours des années. Travaillant au niveau régional, Estyl a eu une influence déterminante sur l'architecture paysagère dans l'Est du Canada.

Honneur très convoité dans la profession, le fellowship évoque de façon indéniable la contribution du lauréat à la profession, à l'Association, à la SCHL ainsi qu'à la qualité de l'habitation et de l'environnement.

Nous voulons ajouter, au nom de tous les lecteurs: «Félicitations!».



Estyl Mooney

25 années de service

Ann Goulet, directrice de la succursale de Longueuil, à droite, remet à Nicole Gervais, agent des accords d'exploitation au logement social, un certificat de remerciements de la part du Président pour les 25 années de service de Nicole. Elle lui a également présenté une épingle en argent. Nicole a débuté comme sténographe à la section de l'administration des hypothèques à la succursale de Montréal en juillet 1960. Elle a été la première femme à la Société à obtenir la désignation CPM (Certified Property Manager) et nous sommes tous fiers de sa contribution à l'équipe du bureau de Longueuil.

Danièle de Maisonneuve
Agent des ressources humaines,
d'administration et d'information



Préparez vos enfants pour le 31 octobre



Si l'air devient frisquet, c'est peut-être pour nous rappeler qu'un autre hiver nous attend. Et quelqu'un quelque part, saura sans doute nous signaler qu'il reste à peine 60 jours (et même moins) avant Noël!

Avant de nous en préoccuper, commençons par penser à l'Halloween, cette traditionnelle soirée de la Toussaint que viendraient hanter des revenants et où les sorcières iraient se promener sur leur balai. Et pourquoi en douter quand on connaît les prouesses que peut accomplir l'imagination vagabonde de nos enfants!

Cette soirée est devenue celle des enfants (bien qu'il y ait des adultes pour qui toute excuse est bonne pour organiser un party) et, que nous ayons des enfants ou des petits-enfants ou encore simplement un défilé de fantômes, de lutins et de monstres de l'espace nous rendant visite en quête de friandises et d'attrapes, c'est une occasion où nous devons, en tant que grandes personnes, veiller sur les enfants et ne pas laisser une réjouissance tourner à la tragédie pour une famille, peut-être même pour la nôtre.

Il y a des choses que nous pouvons faire pour préparer une Halloween sans danger. Des mises en garde avant le moment excitant des bonbons et des attrapes sont les bienvenues aussi.

Un domaine où une préparation est rentable est celui des costumes. Les vêtements ne devraient pas tomber plus bas que les chevilles pour que les enfants risquent moins de trébucher. Un vêtement au genou est préférable. Et si vous pouvez, utilisez le ruban gommé reflétant la lumière que l'on met sur les bicyclettes et les voitures; il aide les conducteurs à mieux voir les enfants la nuit tombée.

De nombreux costumes achetés au magasin s'accompagnent de masques avec des fentes pour les yeux. Le problème est que les fentes ne conviennent pas toujours aux yeux des enfants et les masques peuvent également se déplacer sur le visage, réduisant encore plus la vue.

Le Conseil canadien de la sécurité recommande l'utilisation de maquillage de préférence aux masques de tout genre, mais on n'en trouve pas toujours facilement, aussi n'attendez pas au dernier moment. Les fards de théâtre peuvent faire tout un jeu.

Les faces de clown sont assez faciles à faire. Commencez par un fond de teint blanc, que vous faites avec du talc. Ajoutez la bouche avec du rouge, vous limitant à en appliquer sur la lèvre inférieure et plus bas. Tournez les commissures vers le haut pour donner de la gaieté au visage. La lèvre supérieure n'est jamais colorée. Tracez finalement au crayon gras noir la ligne des sourcils et les autres marques.

Pendant la fatidique soirée de l'Halloween, il est bon de rappeler aux enfants qu'ils font leurs visites d'un côté de la rue seulement d'abord, et passent ensuite à l'autre côté. On doit leur donner la consigne de ne pas visiter les maisons en traversant constamment la rue.

Chaque enfant devrait porter une bonne lampe de poche et chercher au mieux la compagnie de trois ou quatre copains. Ou bien (et de préférence dans tous les cas où des enfants plus jeunes font les visites) papa et maman devraient discrètement l'accompagner.

Les parents devraient aussi savoir quelles sont les rues visitées et fixer une limite à ne pas dépasser, tout comme une heure de retour.

Finalement, on devrait redire aux enfants de ne rien manger de ce qu'on leur donne jusqu'au retour à la maison pour qu'un adulte puisse examiner les friandises.

Les propriétaires de maison peuvent aider le 31 octobre en laissant les lumières extérieures ouvertes pendant la soirée. Il serait sage qu'ils n'achètent et ne distribuent que des friandises enveloppées: de nombreux parents ont entendu parler de tellement de cas de bonbons «trafiqués» qu'ils hésitent à permettre aux jeunes de manger des choses non emballées.

Les gens se déplaçant en voiture ce soir-là savent déjà qu'ils doivent prêter une attention tout à fait spéciale aux jeunes enfants circulant de maison en maison dans la pénombre ou l'obscurité. L'excitation de la fête peut faire oublier à quelques-uns les consignes ou les mises en garde auxquelles ils se conformeraient en temps normal. Avec une Halloween qui tombe cette année un jeudi, les magasins demeureront ouverts plus tard ce jour-là dans certains endroits, augmentant la circulation dans les rues.

Et comme ma bonne action est faite pour l'année, je peux mettre ma robe noire et mon chapeau pointu, enfourcher mon balai et m'envoler dans la nuit! □